



*Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie*

**Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2024

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° RAA-2024-09-01-Délibérations



Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

SOMMAIRE

2024

Délibérations du Bureau du Conseil d'Administration

- Séance du Mercredi 18 septembre 2024

ORDRE DU JOUR

Séance du Bureau du Conseil d'Administration **du mercredi 18 septembre 2024 à 17H15 au SDIS**

DELIBERATIONS :

N° BCA18092024-1 – DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTURATION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ALBERTVILLE

N° BCA18092024-2 – AVENANT N°3 A LA CONVENTION DU 13 MARS 2020 RELATIVE A L'OPERATION DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'AIX-LES-BAINS

N° BCA18092024-3 – VALIDATION DES AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DU CIS D'AIX LES BAINS À GRESY-SUR-AIX, N°s 23/27A3, 23/27A4, 23/27A11, 23/27A19, 23/27A20 ET 23/27A21

N° BCA18092024-4 – SORTIE D'ACTIFS : MATERIELS

N° BCA18092024-5 – ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS ET AMENAGEMENTS DES EXTERIEURS DE L'ETAT-MAJOR DU SDIS 73 À ST ALBAN LEYSSE, N°24/15M



*Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie*

**Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers**

2024

DELIBERATIONS DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE du Mercredi 18 septembre 2024



**Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie**

**Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

St Alban Laysse, le 18 septembre 2024

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE
DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SAVOIE**

SEANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N° BCA18092024-1

OBJET : DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTURATION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ALBERTVILLE

L'An Deux-Mille-Vingt-Quatre, le 18 septembre à 17H15, les membres du Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie, légalement convoqués le 29 août deux-mille-vingt-quatre, se sont réunis en séance au Service Départemental d'Incendie et de Secours à St-Alban-Laysse, sous la présidence de Monsieur André POINTET, Président du Conseil d'Administration.

Le quorum de l'assemblée était atteint avec 5 membres présents.

ETAIENT PRESENTS
M. André POINTET, Président du Conseil d'Administration
Mme Corine WOLFF, 1ère Vice-Présidente du Conseil d'Administration
M. Jean-Paul MARGUERON, 2 ^{ème} Vice-Président du Conseil d'Administration
Mme Karine DEBOUCHET-REVOL, 3 ^{ème} Vice-Présidente du Conseil d'Administration
M. Jean-Pierre GUILLAUD, Membre du Bureau du Conseil d'Administration
ASSISTAIENT
Colonel Rémi POMERET, Directeur Départemental Adjoint
Médecin-Cheffe Isabelle GARCIA, Sous-direction Santé
Lieutenant-Colonel Christophe GAY, Chef du Pôle Soutien
Lieutenant-Colonel Eric PENNE, Chef du Pôle Ressources
Lieutenant-Colonel Emmanuel VIAUD, Chef du Pôle Actions
Mme Juliette MARTINEAU, Cheffe du Groupement Cabinet de Direction
Mme Marie-Hélène CARRON, Adjointe à la Cheffe du Groupement Cabinet de Direction

VOTES	
Nombre de membres en exercice : 5	Pour : 5
Nombre de membres présents : 5	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 5	Abstention : 0

N° BCA18092024-1 – DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTURATION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ALBERTVILLE

Rapporteur : Colonel Rémi POMERET

Depuis plusieurs années, un projet immobilier est à l'étude pour le centre d'incendie et de secours (CIS) d'Albertville datant de 1977.

Après plusieurs réunions de travail et de concertation entre les parties prenantes, le Département propose que la maîtrise d'ouvrage lui soit confiée.

Ainsi, par courrier du 25 juillet 2024 (ci-après), le Département traduit cette demande conformément à la possibilité offerte par l'article L1424-18 de Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) (1), sous réserve :

- qu'un bail emphytéotique soit établi entre lui et la commune d'Albertville,
- que le programme de cette opération soit défini conjointement entre lui et le SDIS.

Une fois élaboré, ce programme fera l'objet d'une validation du Bureau du Conseil d'Administration.

Le CIS actuel étant mis à disposition du SDIS gratuitement par la commune d'Albertville, la contractualisation du bail emphytéotique entre le Département et la commune nécessitera qu'une nouvelle convention de mise à disposition à titre gratuit soit établie entre le Département et le SDIS, afin d'occuper les lieux pendant et après la réalisation de l'opération.

(1) : « Sur sa demande, la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale ou le département peut se voir confier, par le service départemental d'incendie et de secours, la responsabilité d'une opération de grosses réparations, d'extension, de reconstruction ou d'équipement d'un centre d'incendie et de secours existant à la date de la mise à disposition. Cette opération doit avoir fait l'objet d'une décision préalable de financement de la commune, de l'établissement public de coopération intercommunale ou du département. »



**PÔLE RESSOURCES
ET MOYENS**

Direction des bâtiments
et des moyens généraux

DIRECTION

Hôtel du Département
CS 31802
73018 CHAMBERY Cédex

Contact : Pascale CLEREC
☎ 04 79 96 88 63
✉ Pascale.CLEREC@savoie.fr

REÇU LE
01 AOUT 2024

Monsieur André POINTET
Président
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS
226 rue de la Perrodière
73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE

Chambéry, le 25 JUL. 2024

Nos réf. DBMG/D/2024/420074/PC/CL

Monsieur le Président,

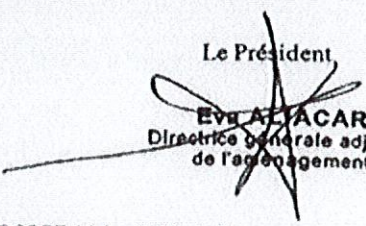
Dans la cadre de votre programmation pluriannuelle vous avez prévu la restructuration de la caserne d'Albertville.

Aussi suite à nos échanges, je vous propose que le Département assure la maîtrise d'ouvrage délégué de cette opération.

Pour ce faire, il conviendra d'une part que la commune nous mette à disposition par bail emphytéotique le terrain d'assise du bâtiment et d'autre part que nous définissions ensemble le programme de cette opération.

Dans l'attente de votre retour vis-à-vis de cette proposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Président,


EVA ALACAR
Directrice générale adjointe
de l'aménagement

Copie : - Mr Frédéric BURNIER FRAMBORET, Maire d'Albertville
- Mr Pascal BELLEMIN, directeur DFIPAJ

**

Après présentation, M. André POINTET propose aux membres du Bureau du Conseil d'Administration de bien vouloir :

- déléguer la maîtrise d'ouvrage de la restructuration du CIS d'Albertville au Département, sur la base d'un programme arrêté conjointement entre lui et le SDIS,
- l'autoriser à entreprendre toute démarche et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

**

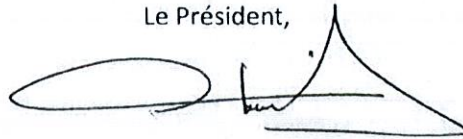
DÉCISION

Vu l'exposé du Colonel Rémi POMERET, sur proposition du Président André POINTET

Après en avoir délibéré, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie, à l'unanimité :

- décide de déléguer la maîtrise d'ouvrage de la restructuration du CIS d'Albertville au Département, sur la base d'un programme arrêté conjointement entre lui et le SDIS,
- autorise le Président du Conseil d'Administration à entreprendre toute démarche et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Le Président,



André POINTET



**Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie**

**Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

St Alban Laysse, le 18 septembre 2024

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE
DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SAVOIE**

SEANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N° BCA18092024-2

**OBJET : AVENANT N°3 A LA CONVENTION DU 13 MARS 2020 RELATIVE A L'OPERATION DE CONSTRUCTION
DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'AIX-LES-BAINS**

L'An Deux-Mille-Vingt-Quatre, le 18 septembre à 17H15, les membres du Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie, légalement convoqués le 29 août deux-mille-vingt-quatre, se sont réunis en séance au Service Départemental d'Incendie et de Secours à St-Alban-Laysse, sous la présidence de Monsieur André POINTET, Président du Conseil d'Administration.

Le quorum de l'assemblée était atteint avec 5 membres présents.

ETAIENT PRESENTS
M. André POINTET, Président du Conseil d'Administration
Mme Corine WOLFF, 1ère Vice-Présidente du Conseil d'Administration
M. Jean-Paul MARGUERON, 2 ^{ème} Vice-Président du Conseil d'Administration
Mme Karine DEBOUCHET-REVOL, 3 ^{ème} Vice-Présidente du Conseil d'Administration
M. Jean-Pierre GUILLAUD, Membre du Bureau du Conseil d'Administration
ASSISTAIENT
Colonel Rémi POMERET, Directeur Départemental Adjoint
Médecin-Cheffe Isabelle GARCIA, Sous-direction Santé
Lieutenant-Colonel Christophe GAY, Chef du Pôle Soutien
Lieutenant-Colonel Eric PENNE, Chef du Pôle Ressources
Lieutenant-Colonel Emmanuel VIAUD, Chef du Pôle Actions
Mme Juliette MARTINEAU, Cheffe du Groupement Cabinet de Direction
Mme Marie-Hélène CARRON, Adjointe à la Cheffe du Groupement Cabinet de Direction

VOTES		
Nombre de membres en exercice :	5	Pour : 5
Nombre de membres présents :	5	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés :	5	Abstention : 0

N° BCA18092024-2 – AVENANT N°3 A LA CONVENTION DU 13 MARS 2020 RELATIVE A L'OPERATION DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'AIX-LES-BAINS

Rapporteur : Lieutenant-Colonel Eric PENNE

Le SDIS et Grand Lac ont signé le 13 mars 2020 une convention relative à l'opération de construction du Centre d'Incendie et de Secours d'Aix les Bains.

Cette convention a fait l'objet de deux avenants, le 6 avril 2021 et le 22 novembre 2022, afin d'actualiser le montant estimatif et le planning prévisionnel de réalisation de l'opération.

A ce jour, cette convention doit être de nouveau actualisée par le présent avenant suite à l'avancement des travaux qui suppose un ajustement de la répartition des coûts et de l'échéancier des versements (voir article 2), **sans modification du montant total estimatif de l'opération**, soit 12 069 799 euros TTC.

Pour information, cet avenant sera présenté aux élus de Grand Lac le 1^{er} octobre 2024 lors d'un bureau du conseil communautaire.

Cet avenant se présente comme suit.

**AVENANT N° 3 A LA CONVENTION DU 13 MARS 2020 RELATIVE A L'OPERATIONS DE
CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'AIX LES BAINS**

Entre les soussignés :

- 1°) **Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie**
Représenté par Monsieur André POINTET, Président, agissant en vertu d'une délibération du Bureau du Conseil d'Administration du 18 septembre 2024.

Service Départemental d'Incendie et de secours de la Savoie
226 rue de la Perrodière
73230 Saint Alban Laysse

Désigné ci-après le « SDIS »

- 2°) **Grand Lac - Communauté d'Agglomération**
Représentant les communes implantées sur le secteur de 1^{er} appel du Cis d'Aix les Bains.
Représentée par Monsieur Renaud BERETTI, Président, agissant en vertu d'une délibération du Bureau du Conseil Communautaire du 1^{er} octobre 2024.

Grand Lac - Communauté d'Agglomération
1500 Boulevard Lepic
CS 20606
73100 AIX LES BAINS

Désigné ci-après « Grand Lac »

Désigné ci-après ensemble les « parties »

Préambule :

Les parties ont signé le 13 mars 2020 une convention relative à l'opération de construction du Centre d'Incendie et de Secours d'Aix les Bains.

Cette convention a fait l'objet de deux avenants, le 6 avril 2021 et le 22 novembre 2022, afin d'actualiser le montant estimatif et le planning prévisionnel de réalisation de l'opération.

Cette convention doit être de nouveau actualisée par le présent avenant suite à l'avancement des travaux et à l'ajustement de leurs coûts, sans modification du montant total estimatif de l'opération.

Sur ces bases, il est convenu ce qui suit.

Article 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet :

- d'ajuster la répartition des dépenses prévisionnelles et leurs montages financiers estimatifs,
- d'arrêter le nouvel échéancier des versements de la participation de Grand Lac.

Article 2 : Répartition des dépenses prévisionnelles et montage financier estimatif de l'opération

La répartition des dépenses prévisionnelles est modifiée comme suit :

Dépense	Montant TTC conventionné	Montant TTC actualisé
Etudes		
Contrat Maîtrise d'Œuvre (Base et EXE)	1 188 759.89	1 168 003.89
Ordonnancement, pilotage, coordination, contrôle et études	285 784.00	190 285.99
Sous-total Etudes :	1 474 543.89	1 358 289.88
Travaux		
Travaux	10 417 855 .11	10 556 361.18
Sous-total Travaux :	10 417 855 .11	10 556 361.18
Divers		
Procédures appels d'offres	10 000.00	4 144.66
Actes notariés	5 000.00	480.00
Membres du jury de concours	8 000.00	6 101.18
Primes pour candidats	74 400.00	74 400.00 €
Assurance maîtrise ouvrage / TRC	80 000.00	70 022.10
Sous-total Divers :	177 400.00	155 147.94
Total Opération TTC :	12 069 799.00	12 069 799.00
Dépenses de fonctionnement	82 400.00	80 501.18
Dépenses d'investissement	11 987 399.00	11 989 297.82
Total Opération TTC :	12 069 799.00	12 069 799.00

Au vu de ces éléments, le montage financier est le suivant :

Recette	Montant conventionné	Montant actualisé
Dotations et fonds globalisés (1)	1 966 412.92	1 966 724.40
Grand Lac (2)	5 051 693.04	5 051 537.30
	Dont 41 200.00 en fonctionnement	Dont 40 250.59 en fonctionnement
Conseil Départemental (2)	5 051 693.04	5 051 537.30
	Dont 41 200.00 en fonctionnement	Dont 40 250.59 en fonctionnement
Total :	12 069 799.00	12 069 799.00
Dépenses de fonctionnement	82 400.00	80 501.18
Dépenses d'investissement	11 987 399.00	11 989 297.82

(1) avec taux de FCTVA en vigueur à la date de signature

(2) 50 % du coût estimatif de l'opération déductions faites des dotations, fonds, et subventions

Article 3 : Versement des participations de Grand Lac

Au vu des ajustements décrits à l'article 1 et du planning de réalisation des travaux (annexe1), les versements annuels de la participation prévisionnelle de Grand Lac sont les suivants :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
Fonct.	0.00	0.00	40 250.59	0.00	0.00	0.00	0.00	40 250.59
Inv.	7 841.26	0.00	81 711.83	448 366.68	1 996 738.97	2 066 795.97	409 832.00	5 011 286.71
Total	7 841.26	0.00	121 962.42	448 366.68	1 996 738.97	2 066 795.97	409 832.00	5 051 537.30

Article 4 : Litige

En cas de litige né de l'exécution de la convention du 13 mars 2020 et de ses avenants, le tribunal compétent ne pourra être saisi qu'à l'issue d'une procédure tendant à un traitement amiable du litige.

Fait en deux exemplaires originaux à Saint Alban Leysse, le [REDACTED].

Pour Grand Lac

Pour le SDis

ANNEXE 1

PLANNINGS PREVISIONNELS DE L'OPERATION

	Montant	Dépenses								
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Etudes										
Contrat Maîtrise d'Œuvre (Base et EXE)	1 168 003.89	0.00	18 003.89	0.00	0.00	143 290.13	334 703.15	291 000.72	301 006.00	80 000.00
Ordonnancement, pilotage, coordination, contrôle et études	190 285.99	0.00	0.00	0.00	6 540.00	16 411.68	17 414.14	58 061.41	71 858.76	10 000.00
Sous-total Etudes :	1 358 289.88	0.00	18 003.89	0.00	6 540.00	159 701.81	352 117.29	359 062.13	372 864.76	90 000.00
Travaux										
Travaux	10 556 361.18	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4 187 824.00	4 518 250.00	1 850 287.18
Sous-total Travaux :	10 556 361.18	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4 187 824.00	4 518 250.00	1 850 287.18
Divers										
Procédure appel d'offre	4 144.66	756.0	0.00	0.00	2 050.56	331.05	0.00	1 007.05	0.00	0.00
Actes notarié	480.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	480.00	0.00	0.00	0.00
Membres du jury de concours	6 101.18	0.00	0.00	0.00	2 983.85	3 117.33	0.00	0.00	0.00	0.00
Primes pour candidats	74 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	74 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Assurance maîtrise ouvrage / TRC	70 022.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	70 022.10	0.00	0.00
Sous-total Divers :	155 147.94	756.0	0.00	0.00	5 034.41	77 848.38	480.00	71 029.15	0.00	0.00
Total Opération TTC :	12 069 799.00	756.00	18 003.89	0.00	11 574.41	237 550.19	352 597.29	4 617 915.28	4 891 114.76	1 940 287.18
Dépenses de fonctionnement	80 501.18	0.00	0.00	0.00	2 983.85	77 517.33	0.00	0.00	0.00	0.00
Dépenses d'investissement	11 989 297.82	756.00	18 003.89	0.00	8 590.56	160 032.86	352 597.29	4 617 915.28	4 891 114.76	1 940 287.18
Total Opération TTC :	12 069 799.00	756.00	18 003.89	0.00	11 574.41	237 550.19	352 597.29	4 617 915.28	4 891 114.76	1 940 287.18

**

Après présentation, M. André POINTET propose aux membres du Bureau du Conseil d'Administration de bien vouloir :

- approuver les termes de l'avenant n° 3 à la convention du 13 mars 2020 relative à l'opérations de construction du CIS d'Aix les Bains présenté ci-dessus,
- l'autoriser à signer ledit avenant, y compris en cas de modification non substantielle ainsi que tous documents utiles à son exécution.

**

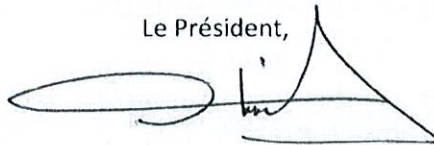
DÉCISION

Vu l'exposé du Lieutenant-Colonel Eric PENNE, sur proposition du Président André POINTET

Après en avoir délibéré, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie, à l'unanimité :

- approuve les termes de l'avenant n° 3 à la convention du 13 mars 2020 relative à l'opérations de construction du CIS d'Aix les Bains présenté ci-dessus,
- autorise le Président du Conseil d'Administration à signer ledit avenant, y compris en cas de modification non substantielle ainsi que tous documents utiles à son exécution.

Le Président,



André POINTET



**Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie**

**Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

St Alban Laysse, le 18 septembre 2024

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE
DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SAVOIE**

SEANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N° BCA18092024-3

**OBJET : VALIDATION DES AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DU CIS D'AIX
LES BAINS À GRESY-SUR-AIX, N°S23/27A3, 23/27A4, 23/27A11, 23/27A19, 23/27A20 ET 23/27A21**

L'An Deux-Mille-Vingt-Quatre, le 18 septembre à 17H15, les membres du Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie, légalement convoqués le 29 août deux-mille-vingt-quatre, se sont réunis en séance au Service Départemental d'Incendie et de Secours à St-Alban-Laysse, sous la présidence de Monsieur André POINTET, Président du Conseil d'Administration.

Le quorum de l'assemblée était atteint avec 5 membres présents.

ETAIENT PRESENTS
M. André POINTET, Président du Conseil d'Administration
Mme Corine WOLFF, 1ère Vice-Présidente du Conseil d'Administration
M. Jean-Paul MARGUERON, 2 ^{ème} Vice-Président du Conseil d'Administration
Mme Karine DEBOUCHET-REVOL, 3 ^{ème} Vice-Présidente du Conseil d'Administration
M. Jean-Pierre GUILLAUD, Membre du Bureau du Conseil d'Administration
ASSISTAIENT
Colonel Rémi POMERET, Directeur Départemental Adjoint
Médecin-Cheffe Isabelle GARCIA, Sous-direction Santé
Lieutenant-Colonel Christophe GAY, Chef du Pôle Soutien
Lieutenant-Colonel Eric PENNE, Chef du Pôle Ressources
Lieutenant-Colonel Emmanuel VIAUD, Chef du Pôle Actions
Mme Juliette MARTINEAU, Cheffe du Groupement Cabinet de Direction
Mme Marie-Hélène CARRON, Adjointe à la Cheffe du Groupement Cabinet de Direction

VOTES		
Nombre de membres en exercice :	5	Pour : 5
Nombre de membres présents :	5	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés :	5	Abstention : 0

N° BCA18092024-3 – VALIDATION DES AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DU CIS D'AIX LES BAINS À GRESY-SUR-AIX, N°S 23/27A3, 23/27A4, 23/27A11, 23/27A19, 23/27A20 ET 23/27A21

Rapporteur : Lieutenant-Colonel Christophe GAY

Vu la délibération n°CA19092023-5 du conseil d'administration (CA) du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) en date du 19 septembre 2023 portant délégation au bureau du conseil d'administration (BCA) de ses attributions notamment pour les décisions relatives à la commande publique ;
Vu la délibération n°BCA29032023-4 autorisant le lancement d'une consultation d'appel d'offres restreint pour les marchés de travaux relatifs à la construction du CIS d'Aix-les-Bains ;
Vu la délibération n°BCA15112023-2 autorisant la signature des marchés de travaux relatifs à la construction du CIS d'Aix-les-Bains ;
Vu l'article R2124-2 2° du Code de la commande publique ;
Vu la délibération n°DB20163005-1.4 du BCA du SDIS, en date du 30 mai 2016, fixant les règles des procédures internes d'achats du SDIS 73 ;
Vu les marchés de travaux n°s 23/27A3, 23/27A4, 23/27A11, 23/27A19, 23/27A20 et 23/27A21 ;
Vu l'avis rendu par la Commission d'Appel d'Offres du SDIS 73, le 18 septembre 2024, sur la proposition d'avenant n°1 au marché n°23/27A3 dont l'augmentation est supérieure à 5 % du montant initial du marché ;
Considérant que, pour que le représentant du pouvoir adjudicateur puisse signer et notifier ces avenants, il est nécessaire qu'ils soient préalablement validés ;

Présentation :

La Commission d'Appel d'Offres du SDIS 73 s'est réunie le 18 septembre 2024.

Ces avenants concernent des prestations modificatives en plus et moins-values pour des adaptations au regard de découvertes à la suite des terrassements, de modifications techniques demandées par la maîtrise d'ouvrage et d'oublis de la maîtrise d'œuvre.

La Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable à la passation de l'avenant n°1 au marché n°23/27A3 dont l'augmentation est supérieure à 5 % du montant initial du marché.

La présentation détaillée des avenants est la suivante :

Marché 23/27A3 lot n°3 « Dallage industriel »

Titulaire : **CDI – CHAPES DALLAGES INDUSTRIELS**

Montant du marché initial : **134 927,33 € HT** soit **161 912,80 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : **87 136,31 € HT**, soit **104 563,57 € TTC**

Variation par rapport au marché : **+ 64,58 %**

Nouveau montant du marché : **222 063,64 € HT**, soit **266 476,37 € TTC**

Modifications :

- Concernant la partie réseaux sous dallage, des ajustements ont été rendus nécessaires en lien avec les besoins des entreprises. Des linéaires de réseau ont été ajoutés, l'interface entre les BE économiste et BE Fluides n'ayant pas été approfondie lors de la phase DCE.
- Un surcoût lié au toit du rocher situé à une altimétrie plus haute qui engendre des travaux différents pour l'exécution des tranchées (aléa).

- Un caniveau béton à fente en remplacement des regards à grilles et des formes de pentes en pointe de diamant a été demandé par la maîtrise d'ouvrage.
- Un ajustement des réseaux EU / Siphon lié à la mise en place des caniveaux béton.
- Des prestations prévues initialement dans le lot n°19 « Electricité / Courants faibles / Panneaux photovoltaïques » sont intégrées dans le périmètre des travaux du présent lot n°3.
- Des prestations prévues initialement dans le lot n°20 « Chauffage / Rafraîchissement / Traitement d'air sanitaire » sont intégrées dans le périmètre des travaux du présent lot n°3.

Marché 23/27A4 lot n°4 « Gros Œuvre »

Titulaire : **SAS LANGAIN**

Montant du marché initial : **1 879 299,75 € HT** soit **2 255 159,70 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : **44 848,00 € HT**, soit **53 817,60 € TTC**

Variation par rapport au marché : **+ 2,39 %**

Nouveau montant du marché : **1 924 147,75 € HT**, soit **2 308 977,30 € TTC**

Modifications :

- La mise en œuvre d'isolation sur la face Nord de la rétention en partie enterrée afin de limiter le phénomène de condensation, demandé par la maîtrise d'œuvre.
- La mise en œuvre d'un isolant sous le dallage des cages d'escaliers de type TMS, demandé par la maîtrise d'œuvre suite à l'oubli de l'économiste.
- La mise en œuvre de drains périphériques routiers diamètre 160 mm contre le voile R-1 côté remise, demandé par la maîtrise d'œuvre suite à l'oubli de l'économiste.
- La mise en œuvre de drains dans le local EF sous dallage afin de se prémunir de risque d'arrivée d'eau, demandé par la maîtrise d'œuvre.
- Le remblaiement sous le dallage porté de la remise qui n'a pas été pris en compte dans le marché initial. L'entreprise titulaire a chiffré cette plus-value avec son prix marché de remblaiement, mais elle a dû ajouter un coût complémentaire pour la mise en place avec des moyens adaptés.

Marché 23/27A11 lot n°11 « Cloisons – Doublages – Faux plafonds »

Titulaire : **SAS ALBERT ET RATTIN**

Montant du marché initial : **322 675,00 € HT** soit **387 210,00 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : **- 13 472,22 € HT**, soit **- 16 166,66 € TTC**

Variation par rapport au marché : **- 4,18 %**

Nouveau montant du marché : **309 202,78 € HT**, soit **371 043,34 € TTC**

Modifications :

- La mise en œuvre d'une isolation des sous faces de dalles par une isolation projetée ainsi que la modification de l'isolant prévu en plancher haut de la rétention par un stirodur fixé mécaniquement, demandée par la maîtrise d'œuvre.

Marché 23/27A19 lot n°19 « Electricité / Courants faibles / Panneaux photovoltaïques »

Titulaire : **BOUYGUES ENERGIES & SERVICES SASU**

Montant du marché initial : **585 932,00 € HT** soit **703 118,40 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : **- 4 128,71 € HT**, soit **- 4 954,45 € TTC**

Variation par rapport au marché : **- 0,70 %**

Nouveau montant du marché : **581 803,29 € HT**, soit **698 163,95 € TTC**

Modifications :

- Des prestations de réseaux sous dallages prévues initialement dans le présent lot n°19 « Electricité / Courants faibles / Panneaux photovoltaïques » sont intégrées dans le périmètre des travaux du lot n°3 « Dallage industriel ».

Marché 23/27A20 lot n°20 « Chauffage / Rafraîchissement / Traitement d'air / sanitaire »

Titulaire : **ADITEC**

Montant du marché initial : **891 236,38 € HT** soit **1 069 483,66 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : - **4 813,20 € HT**, soit - **5 775,84 € TTC**

Variation par rapport au marché : - **0,54 %**

Nouveau montant du marché : **886 423,18 € HT**, soit **1 063 707,82 € TTC**

Modifications :

- Des prestations prévues initialement dans le présent lot n°20 « Chauffage / Rafraîchissement / Traitement d'air / Sanitaire » sont intégrées dans le périmètre des travaux du lot n°3 « Dallage industriel ».
- Une plus-value liée à la mise en place des descentes d'eau pluviale (DEP) situées initialement à l'extérieur de la façade Ouest de la remise, à l'intérieur dans les lieux de stockage, réalisées en PVC avec un T de visite. Afin de préserver les platanes existants, il a été décidé d'inverser les semelles des murs de soutènement afin de limiter les terrassements côté platanes, mais également de réduire la largeur de la voirie afin de maintenir ces arbres. Le positionnement des DEP de la façade ouest à l'intérieur du bâtiment au lieu de l'extérieur permet d'optimiser la largeur de voirie.
- Les diamètres des naissances d'eau pluviale (NEP) situées dans les locaux de stockage de la remise ont évolué entre le DCE et l'EXE suite au calcul réalisé par l'entreprise titulaire du présent lot n°20. Mise en œuvre de pièces avec un diamètre plus conséquent pour réaliser la connexion entre NEP/chute EP.

Marché 23/27A21 lot n°21 « VRD »

Titulaire : **SARL FERRAND**

Montant du marché initial : **670 111,10 € HT** soit **804 133,32 € TTC** (dont **41 814,50 € HT** au titre de la tranche optionnelle A « Aire de manœuvre » affermie le 10 avril 2024)

Montant de l'avenant n°1 : **24 065,00 € HT**, soit **28 878,00 € TTC**

Variation par rapport au marché : + **3,59 %**

Nouveau montant du marché : **694 176,10 € HT**, soit **833 011,32 € TTC**

Modifications :

- Un surcoût lié au désamiantage et traitement de déchets suite à la découverte sur site de matériaux type « fibro ciment » amiantés, trouvés lors des terrassements Nord. Lors des travaux de VRD pour le raccordement des eaux usées, l'entreprise titulaire a également rencontré la présence d'une canalisation existante amiantée nécessitant l'intervention d'une entreprise habilitée (aléa).
- Un surcoût lié au volume du toit rocheux situé à une altimétrie plus haute que celle estimée avec le rapport du géotechnicien et au calcul fait par triangulation, qui engendre des travaux différents pour l'exécution des terrassements (aléa).
- Un surcoût lié au désamiantage d'un conduit de cheminée sous-section 4 en limite Nord et à la démolition du muret et de la clôture, situés en limite de propriété, la démolition de l'immeuble existant n'ayant pas encore été réalisée par l'aménageur de la zone d'activité, des locataires étant encore présents à l'intérieur (aléa).

Tableau récapitulatif des marchés de travaux :

N° lot	Intitulé	N° Marché	Entreprise	Marché initial en TTC	Avenants en TTC	Nouveau Marché en TTC	Variation
1	Terrassements	23/27A1	Groupeement solidaire ENTREPRISE LANGAIN / GATALDON TP	331 602,00 €	3 381,60 € (validé précédemment)	334 983,60 €	+ 1,02 %
2	Murs de soutènement et éléments préfabriqués	24/05M2	ENTREPRISE LANGAIN	216 061,74 €			
3	Dallage industriel	23/27A3	CHAPES DALLAGES INDUSTRIELS	161 912,80 €	104 563,57 €	266 476,37 €	+ 64,58 %
4	Gros-œuvre	23/27A4	ENTREPRISE LANGAIN	2 255 159,70 €	53 817,60 €	2 308 977,30 €	+ 2,39 %
5	Charpente métallique	23/27A5	CONSTRUCTIONS METALLIQUE PARIS	617 273,41 €			
6 / 7	Etanchéité (végétalisation) et couverture bac acier	24/05M6/7	TISSOT ETANCHEITE	685 867,08 €			
8	Bardage	25/04M8	ENTREPRISE IRMAK	558 000,00 €			
9	Isolation thermique extérieure	23/27A9	SAS PEINTURE REVOLTA BLAUDEAU - PRB	146 656,70 €			
10	Menuiseries extérieures / Occultations	23/27A10	BORELLO ISOCLAIR	312 415,08 €			
11	Cloisons / Doublages / Faux-plafonds	23/27A11	ALBERT ET RATTIN	387 210,00 €	- 16 166,66 €	371 043,34 €	- 4,18 %
12	Menuiseries intérieures bois	23/27A12	EURL CARRE MENUISERIE	215 617,20 €			
13	Murs mobiles	23/27A13	ALGAFLEX	15 014,40 €			
14	Carrelage / Faïence	23/27A14	CONCEPTION REALISATION CARRELAGES - CRC	157 059,84 €			
15	Sols souples	23/27A15	APM	82 247,63 €			
16	Peinture	23/27A16	UC BATIMENT	112 561,20 €			
17	Serrurerie	23/27A17	SARL PETTINI CHAUDRONNERIE	172 993,80 €			
18	Portes sectionnelles	23/27A18	FERMIPOSE	68 340,00 €			

N° lot	Intitulé	N° Marché	Entreprise	Marché initial en TTC	Avenants en TTC	Nouveau Marché en TTC	Variation
19	Electricité / Courants faibles / Panneaux photovoltaïques	23/27A19	BOUYGUES ENERGIES & SERVICES	703 118,40 €	- 4 954,45 €	698 163,95 €	- 0,70 %
20	Chauffage / Rafraichissement / Traitement d'air / sanitaire	23/27A20	ADITEC	1 069 483,66 €	- 5 775,84 €	1 063 707,82 €	- 0,54 %
21	VRD	23/27A21	SARL FERRAND	753 955,92 €	28 878,00 €	833 011,32 €	3,59 %
22	Espaces verts / Clôture / Portail	23/27A22	SAS GONTHIER ESPACES VERTS	143 701,20 €			
				9 166 251,76 €	163 743,82 €	9 329 995,58 €	+ 1,79 %

La totalité des avenants représente à ce jour + 1,79 % de l'ensemble des marchés de travaux de l'opération.

**

Après présentation, M. André POINTET propose aux membres du Bureau du Conseil d'Administration de bien vouloir suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du SDIS et :

- valider les avenants aux marchés de travaux n°s 23/27A3, 23/27A4, 23/27A11, 23/27A19, 23/27A20 et 23/27A21, présentés ci-avant, dans le cadre de l'opération de travaux relative à la construction du CIS d'Aix-les-Bains :

Marché 23/27A3 lot n°3 « Dallage industriel »

Titulaire : **CDI – CHAPES DALLAGES INDUSTRIELS**

Montant du marché initial : **134 927,33 € HT** soit **161 912,80 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : **87 136,31 € HT**, soit **104 563,57 € TTC**

Variation par rapport au marché : **+ 64,58 %**

Nouveau montant du marché : **222 063,64 € HT**, soit **266 476,37 € TTC**

Marché 23/27A4 lot n°4 « Gros Œuvre »

Titulaire : **SAS LANGAIN**

Montant du marché initial : **1 879 299,75 € HT** soit **2 255 159,70 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : **44 848,00 € HT**, soit **53 817,60 € TTC**

Variation par rapport au marché : **+ 2,39 %**

Nouveau montant du marché : **1 924 147,75 € HT**, soit **2 308 977,30 € TTC**

Marché 23/27A11 lot n°11 « Cloisons – Doublages – Faux plafonds »

Titulaire : **SAS ALBERT ET RATTIN**

Montant du marché initial : **322 675,00 € HT** soit **387 210,00 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : **- 13 472,22 € HT**, soit **- 16 166,66 € TTC**

Variation par rapport au marché : **- 4,18 %**

Nouveau montant du marché : **309 202,78 € HT**, soit **371 043,34 € TTC**

Marché 23/27A19 lot n°19 « Electricité / Courants faibles / Panneaux photovoltaïques »

Titulaire : **BOUYGUES ENERGIES & SERVICES SASU**

Montant du marché initial : **585 932,00 € HT** soit **703 118,40 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : - **4 128,71 € HT**, soit - **4 954,45 € TTC**

Variation par rapport au marché : - **0,70 %**

Nouveau montant du marché : **581 803,29 € HT**, soit **698 163,95 € TTC**

Marché 23/27A20 lot n°20 « Chauffage / Rafraîchissement / Traitement d'air / sanitaire »

Titulaire : **ADITEC**

Montant du marché initial : **891 236,38 € HT** soit **1 069 483,66 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : - **4 813,20 € HT**, soit - **5 775,84 € TTC**

Variation par rapport au marché : - **0,54 %**

Nouveau montant du marché : **886 423,18 € HT**, soit **1 063 707,82 € TTC**

Marché 23/27A21 lot n°21 « VRD »

Titulaire : **SARL FERRAND**

Montant du marché initial : **670 111,10 € HT** soit **804 133,32 € TTC** (dont **41 814,50 € HT** au titre de la tranche optionnelle A « Aire de manœuvre » affermie le 10 avril 2024)

Montant de l'avenant n°1 : **24 065,00 € HT**, soit **28 878,00 € TTC**

Variation par rapport au marché : + **3,59 %**

Nouveau montant du marché : **694 176,10 € HT**, soit **833 011,32 € TTC**

- l'autoriser à signer ces avenants aux marchés de travaux n°s 23/27A3, 23/27A4, 23/27A11, 23/27A19, 23/27A20 et 23/27A21.

**

DÉCISION

Vu l'exposé du Lieutenant-Colonel Christophe GAY, sur proposition du Président André POINTET

Après en avoir délibéré, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie, à l'unanimité :

- valide les avenants aux marchés de travaux n°s 23/27A3, 23/27A4, 23/27A11, 23/27A19, 23/27A20 et 23/27A21, présentés ci-avant, dans le cadre de l'opération de travaux relative à la construction du CIS d'Aix-les-Bains :

Marché 23/27A3 lot n°3 « Dallage industriel »

Titulaire : **CDI – CHAPES DALLAGES INDUSTRIELS**

Montant du marché initial : **134 927,33 € HT** soit **161 912,80 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : **87 136,31 € HT**, soit **104 563,57 € TTC**

Variation par rapport au marché : + **64,58 %**

Nouveau montant du marché : **222 063,64 € HT**, soit **266 476,37 € TTC**

Marché 23/27A4 lot n°4 « Gros Œuvre »

Titulaire : **SAS LANGAIN**

Montant du marché initial : **1 879 299,75 € HT** soit **2 255 159,70 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : **44 848,00 € HT**, soit **53 817,60 € TTC**

Variation par rapport au marché : + **2,39 %**

Nouveau montant du marché : **1 924 147,75 € HT, soit 2 308 977,30 € TTC**

Marché 23/27A11 lot n°11 « Cloisons – Doublages – Faux plafonds »

Titulaire : **SAS ALBERT ET RATTIN**

Montant du marché initial : **322 675,00 € HT soit 387 210,00 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : - **13 472,22 € HT, soit – 16 166,66 € TTC**

Variation par rapport au marché : - **4,18 %**

Nouveau montant du marché : **309 202,78 € HT, soit 371 043,34 € TTC**

Marché 23/27A19 lot n°19 « Electricité / Courants faibles / Panneaux photovoltaïques »

Titulaire : **BOUYGUES ENERGIES & SERVICES SASU**

Montant du marché initial : **585 932,00 € HT soit 703 118,40 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : - **4 128,71 € HT, soit - 4 954,45 € TTC**

Variation par rapport au marché : - **0,70 %**

Nouveau montant du marché : **581 803,29 € HT, soit 698 163,95 € TTC**

Marché 23/27A20 lot n°20 « Chauffage / Rafraîchissement / Traitement d'air / sanitaire »

Titulaire : **ADITEC**

Montant du marché initial : **891 236,38 € HT soit 1 069 483,66 € TTC**

Montant de l'avenant n°1 : - **4 813,20 € HT, soit – 5 775,84 € TTC**

Variation par rapport au marché : - **0,54 %**

Nouveau montant du marché : **886 423,18 € HT, soit 1 063 707,82 € TTC**

Marché 23/27A21 lot n°21 « VRD »

Titulaire : **SARL FERRAND**

Montant du marché initial : **670 111,10 € HT soit 804 133,32 € TTC (dont 41 814,50 € HT au titre de la tranche optionnelle A « Aire de manœuvre » affermie le 10 avril 2024)**

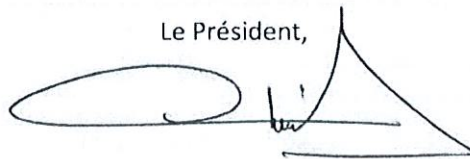
Montant de l'avenant n°1 : **24 065,00 € HT, soit 28 878,00 € TTC**

Variation par rapport au marché : + **3,59 %**

Nouveau montant du marché : **694 176,10 € HT, soit 833 011,32 € TTC**

- autorise le Président du Conseil d'Administration à signer ces avenants aux marchés de travaux n°23/27A3, 23/27A4, 23/27A11, 23/27A19, 23/27A20 et 23/27A21.

Le Président,



André POINTET



**Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie**

**Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

St Alban Leysse, le 18 septembre 2024

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE
DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SAVOIE**

SEANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N° BCA18092024-4

OBJET : SORTIE D'ACTIFS : MATERIELS

L'An Deux-Mille-Vingt-Quatre, le 18 septembre à 17H15, les membres du Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie, légalement convoqués le 29 août deux-mille-vingt-quatre, se sont réunis en séance au Service Départemental d'Incendie et de Secours à St-Alban-Leysse, sous la présidence de Monsieur André POINTET, Président du Conseil d'Administration.

Le quorum de l'assemblée était atteint avec 5 membres présents.

ETAIENT PRESENTS
M. André POINTET, Président du Conseil d'Administration
Mme Corine WOLFF, 1ère Vice-Présidente du Conseil d'Administration
M. Jean-Paul MARGUERON, 2 ^{ème} Vice-Président du Conseil d'Administration
Mme Karine DEBOUCHET-REVOL, 3 ^{ème} Vice-Présidente du Conseil d'Administration
M. Jean-Pierre GUILLAUD, Membre du Bureau du Conseil d'Administration
ASSISTAIENT
Colonel Rémi POMERET, Directeur Départemental Adjoint
Médecin-Cheffe Isabelle GARCIA, Sous-direction Santé
Lieutenant-Colonel Christophe GAY, Chef du Pôle Soutien
Lieutenant-Colonel Eric PENNE, Chef du Pôle Ressources
Lieutenant-Colonel Emmanuel VIAUD, Chef du Pôle Actions
Mme Juliette MARTINEAU, Cheffe du Groupement Cabinet de Direction
Mme Marie-Hélène CARRON, Adjointe à la Cheffe du Groupement Cabinet de Direction

VOTES		
Nombre de membres en exercice : 5	Pour :	5
Nombre de membres présents : 5	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés : 5	Abstention :	0

Rapporteur : Lieutenant-Colonel Christophe GAY

Il est proposé de réformer des matériels selon le tableau ci-dessous :

Marque	Désignation	N° Série/Isilog/Immatriculation	Date de mise en circulation	N° immobilisation	Observation	Destination
Connect med	Cable intermédiaire	22CDR/PUI-0072	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Cable ECG 6 brins	0522/PUI-0409	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Cable intermédiaire	22CXZ/PUI-0411	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Capteur pince SPO 2	22EGJ/PUI-0441	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Cable intermédiaire	22CDR/PUI-0063	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Cable ECG 4 brins	0422/PUI-0434	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Capteur pince SPO 2	22AYD/PUI-0137	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Capteur pince SPO 2	22EGJ/PUI-0292	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Capteur pince SPO 2	22EGJ/PUI-0290	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Capteur pince SPO 2	PUI-0489	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Capteur pince SPO 2	PUI-0120	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Capteur pince SPO 2	PUI-0124	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Capteur pince SPO 2	PUI-0236	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Capteur pince SPO 2	PUI-0293	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Capteur pince SPO 2	PUI-0149	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Capteur pince SPO 2	PUI-0345	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Capteur pince SPO 2	PUI-0492	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Capteur pince SPO 2	PUI-0452	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION
Connect med	Cable ECG 6 brins	PUI-0270	2022	NC	REFORME	DESTRUCTION

**

Après présentation, M. André POINTET propose aux membres du Bureau du Conseil d'Administration de bien vouloir :

- approuver les réformes présentées,
- valider la destination des biens,
- l'autoriser à signer tous documents utiles à ces exécutions.

**

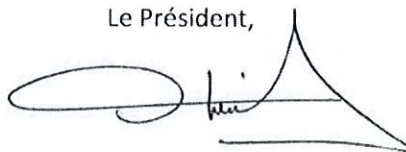
DÉCISION

Vu l'exposé du Lieutenant-Colonel Christophe GAY, sur proposition du Président André POINTET

Après en avoir délibéré, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie, à l'unanimité :

- approuve les réformes présentées,
- valide la destination des biens,
- autorise le Président du Conseil d'Administration à signer tous documents utiles à ces exécutions.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a small vertical stroke.

André POINTET



**Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie**

**Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

St Alban Laysse, le 18 septembre 2024

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE
DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SAVOIE**

SEANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N° BCA18092024-5

OBJET : ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS ET AMENAGEMENTS DES EXTERIEURS DE L'ETAT-MAJOR DU SDIS 73 À ST ALBAN LEYSSE, N°24/15M

L'An Deux-Mille-Vingt-Quatre, le 18 septembre à 17H15, les membres du Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie, légalement convoqués le 29 août deux-mille-vingt-quatre, se sont réunis en séance au Service Départemental d'Incendie et de Secours à St-Alban-Laysse, sous la présidence de Monsieur André POINTET, Président du Conseil d'Administration.

Le quorum de l'assemblée était atteint avec 5 membres présents.

ETAIENT PRESENTS
M. André POINTET, Président du Conseil d'Administration
Mme Corine WOLFF, 1ère Vice-Présidente du Conseil d'Administration
M. Jean-Paul MARGUERON, 2 ^{ème} Vice-Président du Conseil d'Administration
Mme Karine DEBOUCHET-REVOL, 3 ^{ème} Vice-Présidente du Conseil d'Administration
M. Jean-Pierre GUILLAUD, Membre du Bureau du Conseil d'Administration
ASSISTAIENT
Colonel Rémi POMERET, Directeur Départemental Adjoint
Médecin-Cheffe Isabelle GARCIA, Sous-direction Santé
Lieutenant-Colonel Christophe GAY, Chef du Pôle Soutien
Lieutenant-Colonel Eric PENNE, Chef du Pôle Ressources
Lieutenant-Colonel Emmanuel VIAUD, Chef du Pôle Actions
Mme Juliette MARTINEAU, Cheffe du Groupement Cabinet de Direction
Mme Marie-Hélène CARRON, Adjointe à la Cheffe du Groupement Cabinet de Direction

VOTES		
Nombre de membres en exercice :	5	Pour : 5
Nombre de membres présents :	5	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés :	5	Abstention : 0

N° BCA18092024-5 – ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS ET AMENAGEMENTS DES EXTERIEURS DE L'ETAT-MAJOR DU SDIS 73 À ST ALBAN LEYSSE, N°24/15M

Rapporteur : Lieutenant-Colonel Christophe GAY

Vu la délibération n°CA19092023-5 du conseil d'administration (CA) du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) en date du 19 septembre 2023 portant délégation au bureau du conseil d'administration (BCA) de ses attributions notamment pour les décisions relatives à la commande publique ;

Vu l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique ;

Vu le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de travaux approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021 et modifié par l'arrêté du 29 décembre 2022 ;

Vu la consultation lancée le 25 juin 2024 ;

Vu l'avis rendu par la Commission MAPA Travaux interne du SDIS, le 18 septembre 2024, sur les propositions de marchés reçues pour les 15 lots ;

Considérant que, pour que le représentant du pouvoir adjudicateur puisse signer les marchés, il est nécessaire qu'ils soient préalablement attribués ;

Rappel de la procédure :

Objet du marché :

Travaux de construction de bâtiments et aménagements des extérieurs de l'Etat-major du SDIS 73.

La consultation est décomposée en 15 lots :

Lot n°1 : Terrassement – VRD
Lot n°2 : Gros-œuvre
Lot n°3 : Dallage industriel
Lot n°4 : Charpente, murs et bardage bois
Lot n°5 : Façade
Lot n°6 : Etanchéité – Végétalisation
Lot n°7 : Menuiserie extérieure bois
Lot n°8 : Cloison – Doublage – Faux plafond – Faïence
Lot n°9 : Menuiserie intérieure
Lot n°10 : Serrurerie – Métallerie
Lot n°11 : Peinture
Lot n°12 : Electricité : courants fort et faible
Lot n°13 : Panneaux photovoltaïques
Lot n°14 : Chauffage – Ventilation – Sanitaire
Lot n°15 : Espaces verts – Clôtures – Portails

- Durée prévisionnelle des travaux : 16 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.
- Montant global estimé de ces marchés de travaux : 2 219 967,00 € HT soit 2 663 960,40 € TTC.

Typologie du marché : marché à procédure adaptée (MAPA) ouvert.

Publicité :

Publication : 25 juin 2024 au BOAMP et sur le profil acheteur du SDIS 73.

Date limite de remise des offres : Jeudi 25 juillet 2024 à 12h00.

Critères de jugement des offres, identiques à tous lots :

Prix : 40 %

Valeur technique : 60 % (basée sur l'analyse du mémoire technique)

Analyse et proposition :

La Commission MAPA Travaux interne au SDIS s'est réunie ce jour, 18 septembre 2024, avant la présente séance du Bureau du Conseil d'Administration.

Sur présentation de l'analyse des propositions des candidats pour ces 15 lots, réalisée par la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage, les membres élus de la Commission MAPA Travaux ont jugé les offres et émis un avis quant au choix des attributaires de chaque lot, conformément au règlement de la consultation.

Le compte-rendu de cet avis est présenté aux membres du Bureau du Conseil d'Administration.

Le tableau ci-après récapitule les offres les mieux-disantes de chaque lot, proposées par la Commission MAPA Travaux :

LOT N°	DESIGNATION DES LOTS	ATTRIBUTAIRE PROPOSE	ADRESSE	MONTANT € TTC
1	Terrassement – VRD	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	2 Rue Centrale – 73420 VOGLANS	537 161,47
2	Gros-œuvre	CHANUT	20 rue Molière – 38300 BOURGOIN-JALLIEU	178 200,00
3	Dallage industriel	CHAPES DALLAGES INDUSTRIELS	ZA de la Grande Chantourne - 38330 ST NAZAIRE LES EYMES	68 400,00
4	Charpente, murs et bardage bois	CJ BOIS	686 Avenue Champollion - 38530 PONTCHARRA	659 941,92
5	Façade	SMPF	330 rue de Chantarot - 38210 VOUREY	62 888,21
6	Etanchéité – Végétalisation	CIME ETANCHEITE	ZA de Longifan - 450 rue de Longifan - 38530 CHAPAREILLAN	126 000,00
7	Menuiserie extérieure bois	CBMA	964 Rue Alphonse Gourju - 38140 APPRIEU	83 999,64
8	Cloison – Doublage – Faux plafond – Faïence	PLATRERIE LAYE	Z.I. – 6, rue des Iles – 38420 DOMENE	160 800,00
9	Menuiserie intérieure	CARRE MENUISERIE	1919 Route d'Aoste - 38480 ROMAGNIEU	22 650,19
10	Serrurerie – Métallerie	SOUEM CONSTRUCTIONS	125 voie Galilée – Zone Alpespace - 73800 PORTE-DE-SAVOIE	29 772,00
11	Peinture	KARAMAN FILS	1827 Route Royale - 73190 CHALLES LES EAUX	18 001,50
12	Electricité : courants fort et faible	INEO R.A.A.	617, rue Denis Papin – 73290 LA MOTTE SERVOLEX	133 835,73
13	Panneaux photovoltaïques	MD ENERGIE	1170 rue Gustave Eiffel - ZA de Terre Neuve - 73200 GILLY SUR ISERE	13 798,80

14	Chauffage – Ventilation – Sanitaire	Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général		
15	Espaces verts – Clôtures – Portails	GONTHIER	12 rue Daniel Rops - 73160 COGNIN	246 658,93
TOTAL				2 342 108,39

Après présentation, M. André POINTET propose aux membres du Bureau du Conseil d'Administration de suivre l'avis de la Commission MAPA Travaux du SDIS et de bien vouloir :

- attribuer les marchés de travaux de construction de bâtiments et aménagements des extérieurs de l'Etat-major du SDIS 73 ainsi :

LOT N°	DESIGNATION DES LOTS	ATTRIBUTAIRE PROPOSE	ADRESSE	MONTANT € TTC
1	Terrassement – VRD	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	2 Rue Centrale – 73420 VOGLANS	537 161,47
2	Gros-œuvre	CHANUT	20 rue Molière – 38300 BOURGOIN-JALLIEU	178 200,00
3	Dallage industriel	CHAPES DALLAGES INDUSTRIELS	ZA de la Grande Chantourne - 38330 ST NAZAIRE LES EYMES	68 400,00
4	Charpente, murs et bardage bois	CJ BOIS	686 Avenue Champollion - 38530 PONTCHARRA	659 941,92
5	Façade	SMPF	330 rue de Chantarot - 38210 VOUREY	62 888,21
6	Etanchéité – Végétalisation	CIME ETANCHEITE	ZA de Longifan - 450 rue de Longifan - 38530 CHAPAREILLAN	126 000,00
7	Menuiserie extérieure bois	CBMA	964 Rue Alphonse Gourju - 38140 APPRIEU	83 999,64
8	Cloison – Doublage – Faux plafond – Faïence	PLATRERIE LAYE	Z.I. – 6, rue des Iles – 38420 DOMENE	160 800,00
9	Menuiserie intérieure	CARRE MENUISERIE	1919 Route d'Aoste - 38480 ROMAGNIEU	22 650,19
10	Serrurerie – Métallerie	SOUEM CONSTRUCTIONS	125 voie Galilée – Zone Alpages - 73800 PORTE-DE-SAVOIE	29 772,00
11	Peinture	KARAMAN FILS	1827 Route Royale - 73190 CHALLES LES EAUX	18 001,50
12	Electricité : courants fort et faible	INEO R.A.A.	617, rue Denis Papin – 73290 LA MOTTE SERVOLEX	133 835,73
13	Panneaux photovoltaïques	MD ENERGIE	1170 rue Gustave Eiffel - ZA de Terre Neuve - 73200 GILLY SUR ISERE	13 798,80
14	Chauffage – Ventilation – Sanitaire	Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général		
15	Espaces verts – Clôtures – Portails	GONTHIER	12 rue Daniel Rops - 73160 COGNIN	246 658,93
TOTAL				2 342 108,39

- l'autoriser en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur, à signer ces marchés de travaux avec les attributaires désignés et toutes les pièces consécutives à cette décision.

**

DÉCISION

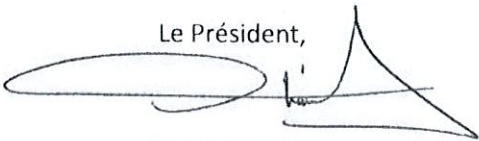
Vu l’exposé du Lieutenant-Colonel Christophe GAY, sur proposition du Président André POINTET

Après en avoir délibéré, le Bureau du Conseil d’Administration du Service Départemental d’Incendie et de Secours de la Savoie, à l’unanimité :

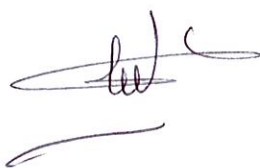
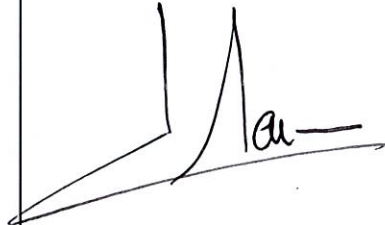
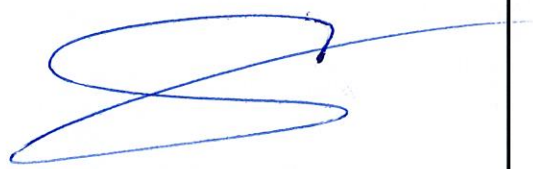
- décide d’attribuer les marchés de travaux de construction de bâtiments et aménagements des extérieurs de l’Etat-major du SDIS 73 ainsi :

LOT N°	DESIGNATION DES LOTS	ATTRIBUTAIRE PROPOSE	ADRESSE	MONTANT € TTC
1	Terrassement – VRD	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	2 Rue Centrale – 73420 VOGLANS	537 161,47
2	Gros-œuvre	CHANUT	20 rue Molière – 38300 BOURGOIN-JALLIEU	178 200,00
3	Dallage industriel	CHAPES DALLAGES INDUSTRIELS	ZA de la Grande Chantourne - 38330 ST NAZAIRE LES EYMES	68 400,00
4	Charpente, murs et bardage bois	CJ BOIS	686 Avenue Champollion - 38530 PONTCHARRA	659 941,92
5	Façade	SMPF	330 rue de Chantarot - 38210 VOUREY	62 888,21
6	Etanchéité – Végétalisation	CIME ETANCHEITE	ZA de Longifan - 450 rue de Longifan - 38530 CHAPAREILLAN	126 000,00
7	Menuiserie extérieure bois	CBMA	964 Rue Alphonse Gourju - 38140 APPRIEU	83 999,64
8	Cloison – Doublage – Faux plafond – Faïence	PLATRERIE LAYE	Z.I. – 6, rue des Iles – 38420 DOMENE	160 800,00
9	Menuiserie intérieure	CARRE MENUISERIE	1919 Route d’Aoste - 38480 ROMAGNIEU	22 650,19
10	Serrurerie – Métallerie	SOUDEM CONSTRUCTIONS	125 voie Galilée – Zone Alpespace - 73800 PORTE-DE-SAVOIE	29 772,00
11	Peinture	KARAMAN FILS	1827 Route Royale - 73190 CHALLES LES EAUX	18 001,50
12	Electricité : courants fort et faible	INEO R.A.A.	617, rue Denis Papin – 73290 LA MOTTE SERVOLEX	133 835,73
13	Panneaux photovoltaïques	MD ENERGIE	1170 rue Gustave Eiffel - ZA de Terre Neuve - 73200 GILLY SUR ISERE	13 798,80
14	Chauffage – Ventilation – Sanitaire	Déclaration sans suite pour motif d’intérêt général		
15	Espaces verts – Clôtures – Portails	GONTHIER	12 rue Daniel Rops - 73160 COGNIN	246 658,93
TOTAL				2 342 108,39

- autorise le Président du Conseil d’Administration, à signer ces marchés de travaux avec les attributaires désignés et toutes les pièces consécutives à cette décision.

Le Président,

 André POINTET

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président André POINTET	1ère Vice-Présidente Corine WOLFF	2ème Vice-Président Jean-Paul MARGUERON
		
3ème Vice-Présidente Karine DUBOUCHET-REVOL	Jean-Pierre GUILLAUD	
		

Décisions certifiées exécutoires compte tenu de la transmission à la Préfecture de la Savoie (voir cachet) et de la publication ou notification le 19/09/2024